

JUBILÉ ÉPISCOPAL DE PIE IX

DÉPART DES PÉLERINS CANADIENS POUR ROME

Nous reproduisons du *Nouveau-Monde* le compte-rendu suivant au sujet de la cérémonie qui a eu lieu à l'évêché de Montréal, mercredi dernier, à l'occasion du départ des pèlerins canadiens pour Rome. Nous croyons inutile de rien ajouter de plus à ce que nous avons déjà publié :

La ville de Montréal a été hier le théâtre d'une démonstration dont le souvenir ne s'effacera pas de la mémoire de ceux qui y ont pris part. Cette démonstration qui n'a été qu'un des épisodes de la grande fête à laquelle le Canada ne manquera pas de participer, en union de cœur et d'esprit avec ses représentants, nous rappelait ces jours où les Zouaves Pontificaux laissaient le sol canadien, pour aller offrir au Saint-Père le tribut de leur sang. C'était la même abnégation, le même enthousiasme, la même sublimité. Et de fait, le but de la démonstration d'hier était le même qu' alors ; il s'agissait de témoigner à l'Eglise et à son Chef inflexible notre foi et notre dévouement ; il s'agissait de protester contre les iniquités dont le Souverain Pontife est la victime, contre les erreurs qui ont envahi le monde, et qui tentent de se glisser perfidement dans les rangs de notre société. Voilà pourquoi les catholiques de Montréal se sont réunis en foule hier, et ont témoigné, par leurs acclamations enthousiastes, de leur attachement au Vicaire de Jésus-Christ.

Comme nous l'avions annoncé ces jours derniers, à une heure et demie de l'après-midi, les trente-cinq pèlerins partant pour Rome et dont nous avons déjà donné les noms, se réunissaient à l'évêché au milieu d'un concours immense de prêtres et de laïques. La foule encombra la chapelle de la cathédrale, et ses abords jusqu'à la gare Bonaventure.

À l'heure annoncée, leurs Grandeurs Nos Seigneurs de Montréal, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe ainsi que Monseigneur Raymond, firent leur entrée au chœur suivis des pèlerins, des membres du clergé, des membres de l'Union Catholique et de l'Union-Allet. Les pèlerins ayant pris place au bas de la balustrade, on entonna un cantique à la Sainte-Vierge, après lequel leurs Grandeurs s'approchèrent de la balustrade. E. Lef. de Bellefeuille, écrivain, avocat, présenta alors à Monseigneur de Sherbrooke une adresse au nom de l'Union Catholique.

M. Prendergast lut ensuite l'adresse des Zouaves. Mgr. Racine répondit par un discours de circonstance, puis le départ eut lieu. Quelques amis ont accompagné les pèlerins jusqu'à New-York, où la députation canadienne s'est embarquée à bord du steamer *Gellert*, de la ligne allemande. Bon voyage et heureux retour.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

La session suit son cours paisiblement. Cinq ou six motions de parti ont été proposées et votées pendant la dernière semaine. Rien de très-important. Le gouvernement est resté avec sa majorité de 45 à 50 voix.

La présence de Sir Edward Thornton à Ottawa a causé quelque émoi. On a prétendu que le ministre anglais à Washington était chargé d'une mission diplomatique, relativement au traité d'extradition, aux pêcheries et à d'autres questions impliquant les intérêts canadiens.

« On pense, dit à ce propos le *Courrier des Etats-Unis*, que les consultations du visiteur avec lord Dufferin auront pour résultat de définir la ligne politique à suivre sous plusieurs rapports par le gouvernement britannique vis-à-vis celui des Etats-Unis, et d'assurer le règlement définitif de la question du traité de Washington, laissée jusqu'à présent en suspens. »

On croit, d'un autre côté, que le voyage de Sir Edward Thornton a eu pour objet le traité d'extradition projeté, et le projet de traité de réciprocity. Le ministre anglais est retourné aux Etats-Unis. Il a été l'hôte de lord Dufferin pendant son séjour à Ottawa.

On s'attend à la prorogation des Chambres d'une semaine à l'autre, et les séances n'offrent plus beaucoup d'intérêt.

On a remarqué la présence simultanée du lieutenant-gouverneur Letellier et des Hons. MM. Chapleau et Angers à Ottawa. Cette coïncidence a donné lieu à plusieurs suppositions, et à des rumeurs politiques.

M. Costigan est revenu avec une motion d'amnistie pour O'Donoghue, impliqué dans les troubles de Manitoba. Cette motion a été accueillie froidement, et elle est passée presque inaperçue. Le vote a été de 60 contre 114.

Un premier vote a été pris sur l'affaire de l'hon. M. Anglin, Orateur de la Chambre des Communes, accusé d'avoir obtenu un contrat du gouvernement. Cette affaire doit revenir ces jours-ci devant la Chambre.

La législature de la Nouvelle-Ecosse a été prorogée mercredi après-midi, 11 courant.

Le comité chargé d'examiner les accusations portées contre l'hon. juge Loranger a présenté son rapport à la Chambre. D'après ce rapport, le comité exonère, à l'unanimité, l'hon. juge des accusations portées contre lui.

L'ABLÉGAT APOSTOLIQUE

Nous traduisons du *Truc-Witness* de Montréal :

« Le pape a résolu d'envoyer un délégué en Canada. Le Dr. Conroy, évêque d'Armagh, en Irlande, a été choisi pour cette importante mission. Il a été pendant quelque temps secrétaire du cardinal Cullen. »

« Nous apprenons du *Tablet* que les pouvoirs confiés à l'évêque Conroy, comme légat apostolique, seront très-étendus. »

« Sa juridiction, dit notre confrère, comprendra toute l'Amérique Britannique du Nord, comprenant la province de Québec, Halifax, Toronto, et de Saint-Boniface, avec l'île Vancouver, Terre-Neuve, McKenzie, la Colombie Anglaise et l'île du Prince-Edouard. Le Dr. Conroy, en acceptant cette importante mission, n'abandonne pas son évêché en Irlande ; il n'en sera absent que le moins longtemps possible sous les circonstances. Il est en ce moment à Rome où il reçoit ses instructions de la Propagande. Il a assisté personnellement à plusieurs des *congressi* (réunions) de cette congrégation, et il a eu plusieurs audiences du Saint-Père. Il se propose de retourner avant Pâques dans son diocèse d'Armagh, de laisser l'Irlande en mai pour le Canada, et d'y revenir à l'automne. »

BIBLIOGRAPHIE

POPULAR SAYINGS FROM OLD IBERIA (En français) DICTONS POPULAIRES ESPAGNOLS

Tel est le titre d'une petite brochure de 70 pages, qui vient de sortir, à Québec, des presses de M. Dawson.

C'est un recueil instructif et amusant des maximes, des proverbes et des sentiments de la nation espagnole. Il n'y a rien qui peint une nation, qui donne une idée exacte de son caractère et de son esprit, comme ces dictons populaires qui cachent presque toujours, sous une forme légère et même grossière, un grand fond de poésie et de philosophie.

Les auteurs de ce recueil signent : *Fielilat et Aitiarche*. Il y a là évidemment une femme, et on s'en aperçoit ; il n'y a qu'une femme pour faire un aussi joli bouquet de fleurs délicates. Nous conseillons à tous ceux qui lisent l'anglais de se procurer à tout prix ce charmant recueil ; ils ne le regretteront pas. D.

NOUVELLES DIVERSES

— On dit que lord Dufferin ira en Angleterre l'été prochain.

— On évalue à 10,000 le chiffre d'immigration à Manitoba dans le cours de cette année.

— Le Sénat des Etats-Unis compte dans son sein 19 imprimeurs.

— S. S. Pie IX a dit sa première messe le 11 avril 1819.

— Des réparations considérables seront faites à la Basilique de Québec, laquelle sera fermée une partie de l'été.

— Cinq des sept membres du cabinet américain de Washington, dit *l'Advertiser* de Saint-Albans, sont francs-maçons.

— On dit que l'ex-prince impérial de France, Louis-Napoléon, viendra en Amérique l'été prochain.

— Le premier steamer océanique de la saison est attendu dans le port de Québec vers le 29 courant.

— Le marquis et la marquise de Bassano, qui ont passé l'hiver à Montréal, se sont embarqués jeudi, à New-York, pour l'Europe.

— Une communauté de Sœurs du Précieux-Sang, chassée de l'Allemagne par Bismark, est à fonder un nouvel établissement dans le Missouri.

— Les procès politiques ou semi-politiques sont à la mode actuellement.

M. Mackenzie, le premier ministre, vient d'intenter une action pour libelle contre le *Mail* de Toronto.

— Le *Free Press*, d'Outaouais, annonce qu'une action va être prise contre M. Norris, député de Lincoln, qui est accusé d'infraction à l'acte concernant l'indépendance du parlement.

— M. Tremblay, ex-M. P., a chargé ses avocats de poursuivre les propriétaires de la *Gazette* de Montréal, en dommages pour \$20,000, pour diffamation de caractère.

— Le général Seymour, ex-ingénieur du chemin de fer de la rive Nord, poursuit, de son côté, M. McGreevy et ses avocats pour libelle.

— Une partie de la section du chemin de fer du Nord entre Maskinongé et Montréal vient d'être localisée. Le chemin suivra une ligne droite de Maskinongé à Terrebonne et ne passera pas, en conséquence, par Joliette.

— Plusieurs cadavres mutilés, recueillis à la suite de la perte des steamships *George Cromwell* et *George Washington*, ont fait naître le soupçon d'une machine infernale semblable à celle de Belgique, il y a deux ans.

— Le maître général des postes vient de prendre des arrangements pour l'établissement d'un service régulier de malles entre le Canada et l'Allemagne.

— A une réunion des directeurs de la banque Jacques-Cartier, tenue la semaine dernière, M. A. de Martigny, ci-devant gérant du Crédit Foncier, a été nommé caissier de la banque. Il entrera en fonction le 1er mai.

— Une nouvelle catastrophe par le feu est arrivée aux Etats-Unis. Le *Southern Hotel* de Saint-Louis, Missouri, a été consumé la semaine dernière, et plus de 50 personnes ont péri dans les flammes. Cet horrible sinistre est le pendant de celui du théâtre de Brooklyn.

— La *Gazette Officielle* publie l'avis suivant :

« Les soldats qui ont servi dans la milice en 1812-15 et qui n'ont pas encore transmis leurs réclamations pour participer à l'octroi spécial voté par le parlement pour récompenser leurs services, sont avertis que leurs demandes seront reçues avant le 10 mai au département de la milice. Les réclamations transmises après cette date ne seront pas prises en considération. »

— Nous lisons dans le *Métis*, à propos du nouveau gouvernement du Nord-Ouest :

« On a des nouvelles du siège du gouvernement du Nord-Ouest en date du 5 mars. Le conseil de M. Laird venait de clore ses séances législatives et avait mis et adopté plusieurs mesures importantes. Parmi ces lois d'organisation, on compte celles qui ont trait à l'enregistrement des titres, à l'administration de la justice, à la protection du buffle, à l'établissement de traverses, à la santé publique, etc. »

« Après l'ajournement, plusieurs membres du Conseil ont quitté le siège du gouvernement, les uns pour aller plus à l'ouest, les autres pour descendre en Canada. »

— On lit dans la *Minerve*, à propos du terminus du chemin de la Rive Nord :

« Si nous en croyons la rumeur, le gouvernement local aurait demandé à la corporation de Montréal de lui permettre de faire passer le chemin de fer de Québec à Montréal par la rue Sainte-Catherine. Le gouvernement voudrait arriver par cette rue aux terrains qu'il possède en arrière de la prison des hommes, endroit où il construirait le dépôt et les *work-shops*. »

« D'après ce plan, la prison disparaîtrait avant longtemps et le chemin de fer passerait sur son emplacement actuel pour arriver sur les quais. »

— La cour supérieure de Montréal a rendu jugement dans un procès intenté à propos de la constitutionnalité de l'acte de la législature de Québec, qui exige que les polices d'assurances portent des timbres dans la proportion de 3 cts par \$100. Le juge a déclaré l'acte inconstitutionnel. Il est probable que l'on va appeler de ce jugement.

— Le *Franc-Parleur* annonce que MM. A. Ouimet et P. L. Duvert, propriétaires de mines au Colorado, viennent d'arriver de ce dernier endroit, où ils ont pu juger par eux-mêmes de la grande richesse des mines déjà en exploitation.

FAITS DIVERS

SINGULIÈRE AVENTURE.—Une originalité assez singulière réjouit actuellement les habitants de la rue Ramey, à Montmartre, Paris. *L'Estafette* raconte qu'un ancienne domestique, Mlle Pauline Saquet, s'était retirée, il y a quelque temps, dans une maison de santé comme pensionnaire. Elle mourut il y a quelques jours. Comme elle ne connaissait personne, le curé invita quelques catholiques de la maison à accompagner la défunte en terre. Malheureusement, il fit un temps affreux le jour de l'inhumation, et six personnes seulement se rendirent à cette invitation.

La pluie augmentant, deux d'entre elles rebroussèrent chemin à moitié route. Les quatre autres, après avoir conduit la défunte jusqu'au cimetière de Saint-Ouen, se rendirent à la sacristie sur l'invitation du curé, qui leur donna lecture du testament de la défunte. Quelle ne fut pas leur surprise en entendant qu'elle avait donné mille louis à partager entre tous ceux qui la suivraient en terre ! Le testament, fait en bonne forme, leur assure à chacun ainsi une somme de cinq mille francs, déposés à la Banque de France. On peut juger du désappointement de ceux qui ne se sont point rendus à l'invitation.

LA NAVIGATION.—La navigation est ouverte sur la rivière Chambly depuis une dizaine de jours. On s'attend à la voir ouverte sur le Saint-Laurent avant la fin de cette semaine. La température est magnifique depuis quinze jours. Les chemins sont beaux. On se plaint seulement du mauvais état des trottoirs que la neige a abandonnés, et que l'on a retrouvés pourris et troués comme ci-devant. Les reproches pleuvent à l'adresse de la corporation.

— Nous lisons dans un journal français : « Après avoir répété si souvent que la France était "immorale et frivole," il est bon de lancer un coup d'œil sur la statistique suivante, et voir de quel côté pèsent le plus les plateaux de la balance du sérieux et de la moralité :

« Les naissances illégitimes, en France, sont dans la proportion de 70 sur 1,000. »

« En Prusse, elles sont de 120, et dans l'Allemagne du Sud, de 200 sur 1,000. »

« À vous le plumet, messieurs, et, comme toujours, l'histoire de la paille et de la poutre peut vous être appliquée. »

LA SOURCE MIRACULEUSE.—En dépit de la circulaire de Mgr. l'évêque de Sherbrooke, nous voyons par les dernières nouvelles que la petite fille de Wolfestown continue toujours à attirer un grand nombre de visiteurs. On a compté jusqu'à quarante et cinquante voitures autour de la fameuse source, pendant une journée. Il y vient des malades de toutes les parties du pays. On parle de guérisons extraordinaires, et naturellement les commentaires vont leur train. Le nom de l'enfant est Filion. Sa famille est pauvre, mais respectable. La source se trouve sur le terrain de l'un de ses oncles. Aux malades qui souffrent à l'intérieur, elle leur donne de l'eau à boire ; pour les plaies, blessures, etc., ou maladies extérieures, elle s'en sert comme lotion et recommande des prières à ses "patients." Elle est en voie de devenir célèbre et de supplanter les médecins. Il y a bien longtemps que le paisible canton de Wolfestown n'avait attiré autant l'attention publique.

— Voici une nouvelle qui ne laissera pas que d'effrayer bon nombre de personnes ; elle a été rapportée, le sourire sur les lèvres, par M. Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences :

Il paraît que notre planète pourrait bien être anéantie et pulvérisée à la suite de tremblements de terre qui auront lieu en avril et mai.

Quoi ! rien que cela ?

— M. Oakley Hall, maire de New-York en 1872, et dont la disparition a été, pendant plusieurs jours, l'objet des commentaires de toute la presse des Etats-Unis, est actuellement à Londres, où il s'est réfugié probablement dans la crainte d'être poursuivi de nouveau, sur les révélations du *boss Tweed*, au sujet des fraudes commises par le *Ring* de Tammany Hall.

« FRANÇOIS DE BIENVILLE, »

PAR M. J. MARMETTE

Le nom de M. Marmette est bien connu dans notre province, mais il est surtout familier aux lecteurs de *L'Opinion Publique*, qui ont eu déjà la primeur d'un des meilleurs romans de cet écrivain. M. Marmette vient de mettre en drame un de ses derniers ouvrages, *François de Bienville*. Ce drame vient d'être représenté à Québec avec un plein succès. *L'Écrivan* annonçait en ces termes cette représentation :

« Le roman de M. Joseph Marmette, notre écrivain canadien, dont le nom rappelle à nos souvenirs un nombre déjà considérable d'ouvrages historiques, tels que : *L'Intendant Bigot*, *le Chevalier de Moruec*, *la Française du Rebelle*, ce roman, disons-nous, le premier que fit publier le jeune auteur en 1870 : *François de Bienville*, vient d'être mis en drame par M. J. Marmette, et sera représenté très-prochainement à la Salle de Musique, par nos amateurs français et canadiens-français, sous la direction et avec le concours de M. et Mme Maugard, nos excellents artistes français. Nous rappelons à nos lecteurs que ce drame renferme un des plus beaux épisodes de nos annales : le second siège de Québec, par l'amiral anglais William Phipps, en 1690. Les répétitions de l'œuvre marchent déjà avec ensemble, et sa représentation sera certainement excellente. »

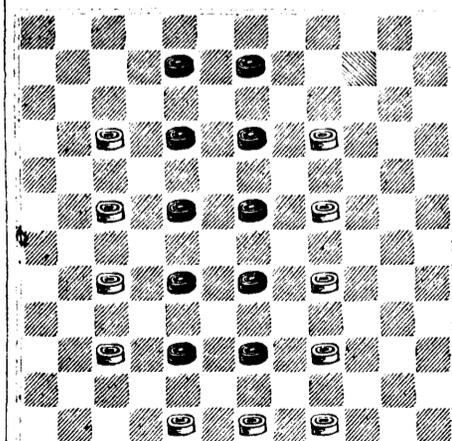
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du *Jeu de Dames*, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 70

Par C. LABELLE, Montréal NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 68

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
39 34	66* 27
28 22	27* 16
56 49	55 44
18 12	17 6
35 28	23 34
45 30	16* 45
30 17 et gagnent	

Solutions justes du Problème No. 68

Montréal :—Ar. P. Ilier. Village Lauzon, Lévis :—N. Samson. Holyoke, Mass. :—John Gadbois.

Autres Solutions du problème No. 67
Montréal :—C. B. Coutu. Holyoke, Mass. :—John Gadbois